

Subsides

programme Télésat de 90 millions de dollars. C'est également ce même gouvernement qui a décidé de transférer aux États-Unis 80 p. 100 des investissements concernant les progrès techniques à réaliser dans le domaine des satellites et 80 p. 100 des investissements concernant leur mise au point. En agissant de la sorte, il a rejeté une soumission qui n'aurait permis que le transfert de 35 p. 100 de cet investissement. Et il a été donné comme excuse qu'il existait une différence de 13 millions de dollars dans les soumissions finales en vue de contrats. Je crois que les Canadiens se rendent compte, j'en suis même certain, que les efforts pour développer notre compétence, notre technique et nos connaissances exigent certains sacrifices, et je pense également que les Canadiens sont disposés à les faire.

La combinaison du stimulant aux petites entreprises comme celui que nous avons proposé et d'une politique gouvernementale d'achats et de fournitures plus efficace encouragerait les Canadiens à réaliser des perfectionnements techniques et permettrait d'établir l'orientation que doit suivre notre pays à ce moment de son histoire. Le manque d'orientation que nous voyons aujourd'hui est inacceptable. Il est dû à un gouvernement qui ne peut que tergiverser, hésiter et atermoyer aussi longtemps qu'il reste au pouvoir. Il nous incombe de profiter de toutes les occasions possibles pour pallier cette période de temps perdu.

Comme c'était le cas au cours du débat sur le budget, on doit continuellement se demander dans quelle mesure on peut accorder sa confiance au gouvernement. Que pense-t-il réellement? Par exemple, pense-t-il que nous devons améliorer la position concurrentielle de l'industrie canadienne, comme il l'a souligné en mai 1972? Ou pense-t-il qu'il faut accroître la concurrence pour l'industrie canadienne comme il semble le penser en 1973? Nous avons abordé toutes ces questions quand nous avons traité des dégrèvements fiscaux, de l'indexation de l'impôt sur le revenu et ainsi de suite. Je n'ai pas le temps et je n'ai pas besoin de le faire aujourd'hui, de revenir sur le fait que le programme gouvernemental en matière d'emploi est incomplet ou que le budget est insuffisant pour stimuler la création des emplois. Il ne m'est pas nécessaire de revenir sur la faiblesse du budget en ce qui concerne l'inflation. J'ai abordé toutes ces questions au cours du débat sur le budget et nous avons proposé ici même ce que nous avons appelé un double moyen d'enrayer le chômage et l'inflation. Il s'agit en fait d'un triple moyen car il devrait porter également sur l'encouragement des nouveaux investissements dans la petite entreprise canadienne, argument que j'ai avancé ici même cet après-midi. Nous avons un moyen de combattre le chômage, et peut-être la meilleure méthode pour accroître la participation des Canadiens aux entreprises canadiennes.

C'est pourquoi je tiens à dire qu'étant donné ces considérations, l'ensemble des propositions du gouvernement sont insuffisantes et injustes pour les Canadiens; et cela ne fait aucun doute, à mon avis.

• (1700)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, depuis l'ouverture du Parlement, en début janvier, l'opposition conservatrice a fait des pieds et des mains mais n'a pas réussi à renverser le gouvernement et de ce fait, ses efforts dans ce sens deviennent de plus en plus exaspérants et dénués de sens de jour en jour. L'opposition emploie sans cesse des tours et des ruses et pense que nous, membres du Nouveau parti démocratique, serons

[M. Stanfield.]

intimidés par ces tentatives laborieuses. Permettez-moi de dire aux députés de l'opposition qu'ils perdent leur temps et qu'ils font perdre son temps à la Chambre.

J'aimerais dire au très honorable représentant de Prince-Albert, et je regrette qu'il soit absent, mais il a sans doute de très bonnes raisons, que ses interventions fulminantes sont toujours très amusantes. Nous l'écoutons parler avec un grand respect et un certain amusement mais je lui demande de ne pas trop forcer la note. Ses coups de tonnerre ne réussiront pas non plus à renverser le gouvernement, monsieur l'Orateur.

Au début de la présente législature, nous nous sommes fixés une voie et ce, devant les citoyens canadiens. Cette voie a été approuvée par la grande majorité des citoyens de notre pays . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: D'après mon courrier et ce que me rapportent tous mes collègues dans le pays, il est évident que les Canadiens veulent voir ce Parlement travailler et adopter des mesures législatives utiles.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, aucun parti conservateur faisant des tours de passe-passe ou plein d'imagination va changer cette voie. Vu ce que certains ont dit, non pas, dois-je dire, depuis que le débat a débuté sur cette motion mais pendant le débat sur la procédure, je veux qu'une chose soit bien claire. Je pense avoir fait cela des douzaines de fois depuis octobre et je veux qu'il soit bien clair que mes collègues et moi-même pensons que le Parlement doit être saisi des deux aspects du budget de mai 1972 concernant les concessions faites aux sociétés et prendre une décision. Voilà ce sur quoi nous insistons.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Quand?

M. Lewis: Lorsque la Chambre sera saisie des résolutions et des projets de loi provenant du budget de mai 1972 relativement aux concessions aux sociétés, nous nous y opposerons tout comme nous nous y sommes toujours opposés depuis que nous les avons entendues.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Nous n'avons pas l'intention de nous laisser prendre au genre de tours de passe-passe auxquels le chef de l'opposition (M. Stanfield) s'est adonné et de voter pour une motion qui n'a pas de sens, ni de but parce qu'elle fait allusion à la situation des corporations dans le budget de mai 1972.

En écoutant le chef de l'opposition, j'ai pensé: Que fait-il, au nom du Ciel? J'ai entendu ce discours il y a tout juste une semaine, presque mot pour mot et pensée pour pensée. Il a ajouté certains nouveaux éléments sur les petites entreprises, qu'il avait donnés pendant la campagne électorale, et je reviendrai sur ce sujet dans un moment, mais il a répété les mêmes choses que dans les deux discours prononcés pendant le débat sur le budget. Il perd le temps de la Chambre en se livrant à des jeux et il peut le faire s'il le désire, car il le fait si souvent et avec une maladresse politique si évidente que les Canadiens s'en rendent compte.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Le discours du chef de l'opposition contient un fait nouveau concernant les petites entreprises. Que